

Poitiers, le 27/06/2023

Madame la Directrice générale du CHU,

Nous nous permettons de vous écrire de nouveau concernant la décision de retrait de la PASS de la part du CHU de Poitiers au sein du pôle médico-social Le Relais Charbonnier, suite à notre premier courrier du 22 mai dernier resté sans réponse à ce jour.

Nous sommes toujours en profond désaccord concernant le retrait du CHU de Poitiers de la convention de partenariat pour l'animation et la gestion du Relais Charbonnier qui met en grande difficulté les publics précaires fréquentant ce lieu et qui en apprécie son approche globale, à la fois sociale, sanitaire et alimentaire.

Nous insistons sur le fait que la coordination d'actions de prise en charge et d'accompagnement des plus fragiles ne peut qu'être complexifiée par la délocalisation de la PASS dans un autre lieu. Nous souhaitons vivement que cette question soit à l'ordre du jour du prochain conseil de surveillance du 30 juin prochain. Nous informons d'ailleurs de nouveau Madame la Maire, Présidente du Conseil de surveillance du CHU, de la teneur de ce courrier.

Nous vous confirmons de nouveau que nous sommes à votre disposition pour engager toute forme de dialogue sur ce dossier primordial de santé publique.

Nous vous prions de croire, Madame la Directrice générale, en nos sincères salutations.

Pour l'ensemble du Conseil d'Administration du Toit du Monde,

Le président,



Dominique
ROYOUX

**Le Président
Dominique ROYOUX**